Conditions générales d'utilisation de la téléprocédure NOVA de demande de déclarations et agréments de services à la personne de la DGE

ARTICLE 1: OBJET

Les présentes « conditions générales d'utilisation (CGU) » ont pour objet l'encadrement des modalités d'utilisation de la téléprocédure NOVA de demande de déclarations et agréments de services à la personne, gérée par la direction générale des entreprises/sous-direction des services marchands, ci- après dénommée DGE, à l'égard de toute personne physique ou morale utilisant le service NOVA, et ci- après dénommé l'Utilisateur.

ARTICLE 2: ACCEPTATION PREALABLE PAR L'UTILISATEUR

Les conditions générales d'utilisation doivent être acceptées par tout Utilisateur souhaitant accéder à la téléprocédure NOVA. L'accès à NOVA par l'Utilisateur signifie son acceptation préalable des présentes conditions générales d'utilisation.

- En cas de non-acceptation des présentes conditions générales d'utilisation, l'Utilisateur se doit de renoncer à l'accès des services proposés par NOVA.
- La DGE se réserve le droit de modifier unilatéralement et à tout moment le contenu des présentes conditions générales d'utilisation.

ARTICLE 3: ACCÈS À NOVA

Pour pouvoir accéder à NOVA, le demandeur doit avoir préalablement créé un compte sur le site https://nova.entreprises.gouv.fr/.

L'adresse électronique renseignée à la création du compte est utilisée pour le suivi de la demande, la modification des informations du demandeur.

La DGE fournit des moyens nécessaires et raisonnables pour assurer ou faire assurer un accès continu aux services de NOVA mais ne prend aucun engagement concernant la disponibilité de et la correction des dysfonctionnements affectant NOVA.

La DGE se réserve le droit d'interrompre l'accès à NOVA exceptionnellement et pour une durée limitée afin de procéder à des interventions de maintenance ou de sécurité, sans notification préalable à l'utilisateur.

ARTICLE 4: OBLIGATIONS DES UTILISATEURS

L'Utilisateur s'engage à fournir, dans le cadre de l'utilisation de NOVA, des informations exactes, à jour et complètes.

L'Utilisateur s'abstiendra de toute utilisation de NOVA qui serait contraire aux lois et règlements, notamment d'envois abusifs, notamment par leur nombre, leur caractère répétitif ou systématique, ou aux envois susceptibles de porter atteinte à la sécurité des systèmes d'information.

La connexion de l'utilisateur à l'application se fait sous son entière responsabilité.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE de la DGE

La responsabilité de la DGE ne peut en aucun cas être recherchée et/ou engagée responsable vis-àvis de l'Usager des dommages de toute nature, directs ou indirects, notamment pour les cas suivants :

- interruption, défaillance, défaut éventuel de qualité des services pour des raisons de maintenance, d'entretien, de mise à jour des serveurs,
- en cas d'usurpation d'identité ou de toute utilisation frauduleuse du compte NOVA de l'utilisateur
- non-respect par l'Utilisateur de ses obligations
- en cas de force majeure ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers

ARTICLE 6: SUSPENSION ET RÉSILIATION

La DGE pourra suspendre l'accès à NOVA sans notification préalable en cas d'utilisation de l'application non conforme aux présentes Conditions Générales.

LA DGE pourra résilier les Conditions Générales de plein droit sans préavis en cas de manquement de l'utilisateur à ses obligations, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnisation.

ARTICLE 7: TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

L'utilisation de NOVA donne lieu au traitement de données personnelles conformément aux conditions définies dans la Politique de protection des données personnelles et accessible à l'adresse : https://nova.entreprises.gouv.fr/mentionslégales

ARTICLE 8: VALIDITE DES CGU

Les CGU produisent leurs effets à l'égard de l'Utilisateur à compter de l'utilisation du service.